



Rapport annuel 2024

2024... l'année des rapports

L'année 2024 a été marquée, comme (durant) toutes les années passées, par notre engagement en faveur des prestations de protection, d'encouragement et d'accompagnement destinées aux enfants, aux adolescent·e·s, voire aux jeunes adultes de la région. Celui-ci a guidé nos actions tout au long de l'année.

Lors de l'assemblée générale de la PIEA de mai 2024, le thème des « Care Leavers » a été mis en évidence. Cette problématique a accompagné nos travaux et réflexions durant l'année 2024. Deux rapports ont été produits durant l'année 2024 par l'Office des mineurs, notre autorité de référence : l'un consacré aux prestations destinées aux enfants et adolescent·e·s de la partie francophone du canton, et l'autre à la situation des « Care leavers » dans le canton de Berne. Si les conclusions desdits rapports ont le mérite de mettre en lumière les actions qui devraient être menées afin de répondre aux besoins de la jeunesse de ce canton et en particulier de sa partie francophone, il convient maintenant de les mettre en œuvre (voir ci-dessous).

Le dialogue constructif qui s'est désormais établi entre la PIEA, le Conseil du Jura bernois (CJB), le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF), SOCIALBERN et l'Office des mineurs (OM) reste donc d'une importance primordiale. Le comité de la PIEA leur adresse ses vifs remerciements.

A Les organes de la PIEA et les personnes

Selon ses statuts, les organes de l'association de la *Plateforme des institutions pour enfants et adolescent·e·s du Jura bernois et Bienne francophone* (PIEA) sont l'assemblée générale, le comité et l'organe de révision.



En **2024**, le comité de l'association est formé d'**Elisabeth Beck**, enseignante et membre du CJB, **Clovis Brahier**, directeur de l'AEMO, **Aldo Dalla Piazza**, ancien secrétaire général adjoint de l'INC, **Vincent Delémont**, directeur du Centre éducatif et pédagogique de Courtelary, **Yves Desarzens**, président du comité de la Grand Maison et trésorier de la PIEA; **Patricia Gamma**, responsable du Service social régional de la Prévôté (SSRP), **Elisa Escobar**, responsable du Service social régional de Tavannes (SSRT), **Sandra Roulet**, Secrétaire générale du Réseau de l'Arc et députée, **Christine Schneider-Rustichelli**, représentante du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel-Bienne (CAF) et présidente du comité de l'Etoile du Ried, et **Béatrice Sermet**, présidente du comité de la PIEA. **Martine Gallaz** assume la fonction d'administratrice de l'association. L'organe de révision est composé de **Bruno Amsler** (Bienne) et **Gilbert Ogi** (Cortébert). **Cyrille Voirol** assume la tâche de l'administration du site internet de la PIEA.

Représentation de la région au sein du Comité de planification cantonale : **Elisa Escobar** (Service social régional de Tavannes), qui a remplacé Laurent Knecht, et **Virginie Laederach** (Service social de la Ville de Bienne).

B Activités et représentation

Assemblée générale	Le 15 mai 2024 , les membres de la PIEA se sont retrouvés en assemblée générale à La Couronne à Sonceboz.
Comité	Le comité de la PIEA s'est réuni quatre fois, les 24 janvier, 18 avril, 4 septembre et 6 décembre 2024 . Un groupe de travail « Care leaving » s'est réuni le 8 mars 2024 .
Bureau (SSRT Tavannes)	Le bureau de la PIEA s'est réuni le 11 mars 2024
Rencontre annuelle avec l'OM La Couronne, Tavannes (Grand Chasseral)	Le 26 mars 2024 , le comité de la PIEA a rencontré une délégation de l'Office des mineurs. Les thèmes retenus étaient les suivants : - visites de surveillance, - rédaction du Rapport de l'OM 2024 consacré à la partie francophone du canton de Berne, - échanges entre les services sociaux du Jura bernois et l'OM, - projet de rénovation / construction d'Alter Ecole, - grilles salariales du personnel éducatif et social, - controlling effectué par l'OM auprès des institutions, - prestations ambulatoires post-résidentielles destinées aux jeunes et « Care leavers », - relevés des places résidentielles et des prestations des familles d'accueil selon la langue en région bilingue.
Comité de planification cantonale (OM)	Le comité de planification cantonale a siégé deux fois, soit le 4 avril et le 14 novembre 2024 .
Représentation	- Participation à l'Assemblée générale de SOCIALBERN du 19 mars 2024. - Une délégation de la PIEA a assisté à la séance du 20 novembre 2024 à Alter Ecole regroupant les partenaires de l'école. Thème : rénovation et construction de l'infrastructure d'Alter Ecole. - En 2024, aucune rencontre des partenaires en pédopsychiatrie (Réseau de l'ARC) n'a eu lieu.



Prises de position	✚ Consultation sur la modification partielle de l'OPEP et de l'OSIPE. La PIEA approuve les modifications partielles, notamment la simplification du calcul des contributions des personnes soumises à l'obligation d'entretien. Toutefois, la PIEA constate que l'adaptation reste modeste. Les remarques de la PIEA rejoignent en partie celles de SOCIALBERN, du Conseil du Jura bernois (CJB) et du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF). (Août 2024). ✚ Consultation sur la révision totale de la Loi sur l'aide sociale (LASoc). La PIEA soutient entièrement la prise de position de la BKSE, la conférence bernoise sur l'aide sociale et la protection de l'enfant et de l'adulte, qui propose, en principe, le renvoi de ce projet de loi. Elle regrette que les autorités cantonales n'aient pas inclus la participation active des communes et des services sociaux dans l'élaboration de cette révision. (Septembre 2024). ✚ Consultation sur la révision totale de l'Ordonnance du 8 juin 1994 sur le service médical scolaire (RSB 430.41). La PIEA demande d'inclure le médecin des institutions dans la boucle des personnes chargées des tâches du service médical scolaire. (Novembre 2024).
Brèves	Les Brèves de la PIEA ont paru en décembre 2024 .

C Assemblée générale du 15 mai 2024

Première partie

✚ Sociétariat

Comité

Aldo Dalla Piazza, Courtelary, ancien Secrétaire général adjoint de l'INC est accueilli au sein de l'association et du comité de la PIEA.

Nouveaux membres :

Les Petites familles (Les Reussilles), directeur : David Bassin

Prima Familia, antenne romande, Tramelan. Responsable : Frédérick Saghir

✚ Administration

L'assemblée générale prend congé de Dominique Desilvestri qui est remplacée dès juillet 2024 par Martine Gallaz. L'assemblée remercie chaleureusement Dominique Desilvestri pour son engagement et son soutien durant 9 ans en qualité de secrétaire de la PIEA. Elle accueille Martine Gallaz – qui succède à Dominique Desilvestri - par des applaudissements et lui souhaite plein succès dans cette nouvelle fonction.

✚ Comptes 2023

La fortune s'élève à Fr. 8'987.15 au 31.12.2023. Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité. Décharge est octroyée au trésorier.

Deuxième partie

DEVENIR AUTONOME...



L'accompagnement des jeunes qui sont au seuil de leur vie d'adulte et, par conséquent, qui doivent quitter soit un foyer, soit une famille d'accueil ou qui bénéficient de prestations ambulatoires, est une problématique apparue depuis de nombreuses années. Le Foyer des Jeunes de Saint-Imier a fermé ses portes en 2014 et n'a pas été remplacé. Fort de ce constat, le comité de la PIEA a proposé d'aborder cette thématique lors de son Assemblée générale. Mme Marie-Thérèse Hofer, collaboratrice du *Centre de compétence Leaving Care*, présente les activités de ce centre. Comme le mentionne son site internet (<https://leaving-care.ch/francais-home>), ce dernier a été créé en 2019 à l'initiative des trois associations CURAVIVA Suisse (association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien), INTEGRAS (association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée) et PACH (Enfants placés et adoptés Suisse).

L'intervention de Mme Marie-Thérèse Hofer se déroule en deux temps : sa présentation, suivie avec un grand intérêt par l'assemblée, donne lieu à un échange riche et très instructif. La collaboration avec le *Centre Leaving Care* se poursuivra. L'assemblée générale se termine par un apéritif.

D Comité, bureau et groupes de travail

Durant l'année **2024**, le comité, le bureau et le groupe de travail « Care Leaving » se sont penchés plus précisément sur les thèmes suivants :

Séances	Thèmes abordés
Séance de comité : 24 janvier 2024 au CEPC de Courtelary	<u>Présentation de nouveaux membres de la PIEA</u> : Les Petites familles (Les Reussilles), directeur : David Bassin et Prima Familia, antenne romande, Tramelan. Responsable : Frédérick Saghir. Le comité de la PIEA répond favorablement à la demande d'adhésion des deux institutions. Elles seront ratifiées lors de l'assemblée générale du 15 mai. ✚ <u>Structure du comité et présidence de la PIEA</u> : poursuite de la réflexion • Création d'un <u>bureau</u> du comité (Christine Schneider, Yves Desarzens, Laurent Knecht, Patricia Gamma et Béatrice Sermet). Tâche : organisation du comité. • Réflexion au sujet d'une co-présidence (allègement de la charge de travail de la présidence). • Partenariat avec SOCIALBERN. ✚ <u>Problématique des prestations d'accompagnement pour jeunes adultes</u> • Inviter le Centre de compétence Leaving Care à l'AG. • L'AEMO est concerné par cette problématique, mais dépend de la DSSI. • Proposition d'établir une <u>structure de coordination</u> entre les Directions cantonales concernées afin de pouvoir répondre aux besoins. • Création d'un <u>groupe de travail</u> Care Leaving (Yves Desarzens, Catherine Michel, directrice de la Grande maison, Aldo dalla Piazza, Laurent Knecht, Christine Schneider, Patricia Gamma, Béatrice Sermet, Clovis Brahier, David Bassin, directeur des Petites Familles des Reussilles). • Inviter A. Huber, collaboratrice de l'OM (chargée de gérer la rédaction du Rapport 2024 de l'OM au sujet du Jura bernois et de Bienne francophone) à participer au groupe de travail « Care Leaving ». ✚ <u>Préparation de la rencontre avec l'OM et de l'AG du 15 mai.</u>



Séance de comité : 8 mars 2024 Groupe de travail « Care Leaving » Bienne (CAF)	✚ La rencontre s'est tenue à Bienne en présence d'une délégation de l'Office des mineurs (OM), à savoir Mmes Huber et Eichenberger. ✚ Les discussions portent sur le thème du "Care Leaving" en lien avec le Rapport 2024 de l'OM. ✚ Les participants soulignent les défis liés à l'accompagnement des jeunes adultes quittant les institutions, notamment le manque de coordination et de ressources. ✚ Le comité de la PIEA exprime le besoin d'une meilleure planification des prestations post-résidentielles. ✚ L'AEMO et La Grande Maison partagent leurs expériences et les difficultés rencontrées. ✚ Constat : la fermeture du Foyer des Jeunes de Saint-Imier en 2014 a laissé un vide dans le soutien aux jeunes de la région. ✚ L'OM travaille sur deux projets : le Rapport 2024 et un rapport sur le "Care Leaving", en focalisant la discussion sur les besoins régionaux (partie francophone du canton de Berne) en matière d'accompagnement des jeunes en difficulté. ✚ On attend les rapports avant de proposer des mesures.
Séance du bureau de la PIEA du 11 mars 2024 Au SSRT Tavannes	✚ Le bureau propose que Martine Gallaz devienne administratrice de l'association pour succéder à Dominique Desilvestri. Martine Gallaz, ayant une longue expérience au SSRT, accepte le poste (avec une rémunération). Elle sera présentée au comité de la PIEA et à l'assemblée générale. ✚ Le bureau discute de la répartition des tâches et envisage une co-présidence pour succéder à Béatrice Sermet. Diverses personnes seront contactées pour potentiellement rejoindre le comité. ✚ Des propositions seront discutées lors de la réunion du comité de la PIEA.
Séance de comité : 18 avril 2024 à la Grande Maison, Corgémont	✚ Accueil et présentation de <u>Martine Gallaz</u> et approbation du cahier des charges. ✚ <u>Poursuite des travaux en cours :</u> ○ séance du groupe de travail « Care Leaving » du 8 mars 2024 (avec A. Huber et A. Eichenberger de l'OM) ○ assemblée générale de SOCIALBERN, ○ Alter Ecole, ○ Comité de planification cantonale, ○ suivi de la rencontre du 26 mars avec la délégation de l'OM, ○ contacts avec l'APEA du Jura bernois et l'APEA de Bienne, ○ Rapport 2024 de l'office des mineurs concernant la partie francophone du canton, ○ poursuite de la réflexion du groupe de travail au sujet de la structure du comité, ○ préparation de l'assemblée générale.
Séance de comité : 4 septembre 2024 au CEPC de Courte- lary	✚ Présidence de la PIEA : une co-présidence est envisagée. ✚ Le SEJAC (Moutier) est préoccupé par son avenir post-transfert de Moutier dans la République et canton du Jura. ✚ Projet " Care Leaving " : suite des travaux.



	- Financement des travaux de transformation et de construction d'Alter Ecole. - Révision des ordonnances OPEP et OSIPE : prise de position de la PIEA. - Elisa Escobar est proposée pour représenter la région au sein du Comité de planification cantonale. - Création d'adresses électroniques professionnelles pour la PIEA.
Séance de comité : 6 décembre 2024 SSRT Tavannes	- Les représentantes de l'Office des mineurs (A. Huber et S. Eichenberger) présentent le <u>Rapport 2024 de l'OM</u> qui analyse des offres éducatives dans la région francophone et bilingue, mettant en lumière des lacunes. Le rapport d'analyse se concentre sur la planification de l'offre pour la région francophone et bilingue du Jura bernois et de Bienne, sur une période de quatre ans. (Voir ci-dessous) <u>Care Leaving:</u> - Sondage du secrétariat de la PIEA auprès de ses membres pour savoir s'ils proposent des prestations d'accompagnement résidentiel ou ambulatoire aux jeunes de 16 à 25 ans, et si ces prestations sont rémunérées. - Résultat : 5 institutions offrent un accueil résidentiel pour les 16-18 ans, et 7 proposent un accompagnement ambulatoire, dont 6 rémunérés. Pour les 18-25 ans, 4 institutions offrent un accueil résidentiel et 5, un accompagnement ambulatoire, dont 4 rémunérés. Certaines institutions n'offrent pas ces prestations. Ce bilan n'est pas exhaustif mais donne une tendance générale. <u>Création d'une faîtière Social & Santé</u> au sein de Grand Chasseral. Objectifs visés : - reconnaissance des institutions et réseau francophone du domaine santé-social, - visibilité des liens et des institutions, - élargissement de l'espace Grand Chasseral et liens avec Bienne francophone. Les associations GAS, ADIASE et PIEA sont déjà des faîtières. Cette faîtière « Social & Santé Grand Chasseral » comprendrait les prestataires de ces deux domaines concernant les adultes, enfants et personnes handicapées. Elle couvrirait les besoins des personnes qui ont recours à ces prestations de la naissance à la mort. <u>Compte-rendu de la séance de coordination (INC et DIJ)</u> qui a eu lieu à Alter Ecole le 20 novembre : un accord de financement a été trouvé pour la rénovation et la construction d'infrastructures d'Alter Ecole.

E Comité de planification cantonale (Stratégie cantonale de planification)

Mis sur pied par l'Office des mineurs dans le cadre de sa *Stratégie de planification de l'offre en matière de prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants et aux jeunes dans le canton de Berne*, le comité de planification cantonale s'est réuni deux fois en 2024. Notre région y est représentée, jusqu'en été 2024, par Laurent Knecht (Service social régional de Tavannes) et Virginie Laederach (Service social de la Ville de Bienne), sa suppléante. Depuis août 2024, Laurent Knecht a été remplacé par Elisa Escobar.



Séance du comité de planification cantonale du avril 2024 Compte-rendu effectué par Laurent Knecht, représentant de la région au sein du Comité de planification cantonale jusqu'en août 2024.	✚ La séance a été intense et principalement axée sur les statistiques LPEP 2023 pour l'ensemble du canton. Les acronymes alémaniques utilisés n'étaient pas traduits en français. ✚ Des ressources doivent être allouées à des projets soutenant les familles d'accueil et les enfants, ainsi qu'au projet PLUTO, une structure d'hébergement d'urgence pour les jeunes à Berne. ✚ Le Jura bernois est bien doté en services stationnaires, mais manque de structures semi-fermées et d'accueil résidentiel parent-enfant. ✚ Les offres pour les enfants handicapés, notamment en loisirs et soutien familial, sont insuffisantes, nécessitant une collaboration avec la DSSI. ✚ On relève une tension entre l'intégration scolaire des enfants handicapés et la création de classes séparées, ainsi qu'entre le maintien familial et le placement institutionnel. Un besoin de pilotage et de soutien est identifié. ✚ Le projet de Saint-Imier pour une structure d'accueil TSA est en suspens. ✚ Enfin, la PIEA a influencé l'OM qui a pris au sérieux la question des "Care Leavers" afin d'éviter les ruptures après la prise en charge. Les documents en français sont attendus pour être transmis au comité de la PIEA.
Séance du comité de planification cantonale Du 14 novembre 2024 Remarque : la représentante de la région francophone ayant eu un empêchement de dernière minute, le compte-rendu a été fourni par SOCIALBERN.	✚ <u>Contributions aux projets (art. 20 LPEP)</u> Les fonds sont disponibles, mais peu de demandes sont reçues et leur qualité est souvent insuffisante. Il est recommandé de rappeler aux membres la possibilité de soumettre des demandes, en précisant les délais et critères importants. Les projets innovants ont de bonnes chances d'être financés. ✚ <u>Développement de la formation :</u> Un montant de 37'000.- CHF a été débloqué pour un projet visant à concevoir une formation spéciale pour les organismes responsables. Il est proposé que SOCIALBERN organise une formation continue annuelle, avec une coordination inter-directions. ✚ <u>Rapport sur l'offre de prestations francophones</u> La publication prévue en 2025 n'est pas encore traduite en français. (Voir ci-dessous). ✚ <u>Planification de l'offre et des coûts 2025</u> ○ Un rapport sera présenté à la fin de 2025, avec une consultation prévue au deuxième trimestre de 2025. ○ Des résultats préliminaires seront partagés avec le comité de planification.

F *Brèves* de la PIEA

En décembre 2024, une publication a été envoyée à tous les membres, partenaires et ami·e·s de la PIEA. Elle se trouve sur son site internet.

G Rapports des autorités



Rapport « Care Leavers » de l'OM (28.11.2024)	✚ Le rapport « Care Leavers » de l'OM se concentre sur les jeunes ayant vécu en foyer ou en famille d'accueil et en phase d'autonomisation. Il vise à comprendre leurs besoins et à proposer des pistes de développement. ✚ Les prestations pour ces jeunes sont régies par diverses lois et offertes par différents organes et institutions. Elles peuvent être prolongées au-delà de la majorité. ✚ Le rapport souligne des besoins accrus en suivi post-résidentiel, soutien psychologique, accès à l'éducation, au logement, et aide administrative. ✚ Il recommande une meilleure accessibilité des prestations, une coordination améliorée entre les services, et une préparation plus précoce à l'indépendance. ✚ Des propositions incluent l'élargissement des prestations, la prolongation des placements en famille d'accueil, et des stratégies pour le suivi post-résidentiel. ✚ La PIEA a rédigé une série de questions visant à clarifier certains points du rapport.
Rapport 2024 d'analyse des prestations dans la région francophone et bilingue réalisé par l'OM (A. Eichenberger et A. Huber)	✚ <u>Offres de prestations dans la partie francophone du canton</u> ○ En comparaison avec d'autres régions, le taux de places est clairement le plus élevé du canton. Il s'agit du taux d'hébergement des mineurs de la partie francophone de la région et le pourcentage d'enfants extra-cantonaux dans les institutions est supérieur à la moyenne (32% ; canton 23%). ○ Le taux d'occupation dans le domaine des problèmes de comportement est supérieur aux taux d'occupation exigés, dans le domaine du handicap, il est nettement inférieur. ○ <u>Constat</u> : la petite taille de la région induit une quantité insuffisante d'institutions pour proposer des offres spécifiques répondant à tous les besoins. On relève des goulets d'étranglement en particulier s'agissant des enfants placés par le ministère public, des places fermées, des enfants avec de très grosses difficultés. ○ Cette problématique est aggravée par le fait que les cantons de Neuchâtel et du Jura n'acceptent pratiquement plus d'enfants du canton de Berne. ○ Le canton doit-il être plus restrictif dans l'accueil d'enfants extra cantonaux ? Faut-il créer un réseau ? L'OM souhaite-il poursuivre dans cette voie ? ✚ <u>Situation des enfants et adolescents à haut risque</u> : ○ Manque de places fermées, pas d'offres disponibles. En raison du faible volume de places nécessaires, l'accent est mis sur la collaboration intercantonale. ○ Nouvelle capacité de prise en charge des établissements : formation continue spécifique pour les professionnels dans la prise en charge des enfants et des adolescents à haut risque. ○ Création d'un réseau : en cours de clarification. Opportunité de collaboration à la recherche de solutions, nouvelles impulsions. ✚ <u>Autres dossiers que l'OM souhaite poursuivre</u> : ○ Hébergements stationnaires parents-enfants : pas d'offre francophone dans la région.



	○ Places disponibles à court terme : il est parfois difficile de trouver une offre appropriée dans un délai raisonnable. ○ Viabilité des structures. + <u>Care Leaving</u> ○ Une nouvelle offre résidentielle pour les situations de transition est nécessaire. Un examen est en cours. Certaines institutions ont déjà signalé leur intérêt. ○ Coopération et pool de collaborateurs : cette piste est à l'étude ; des solutions flexibles doivent être recherchées. Il faut privilégier, de manière générale, la coopération et la collaboration en cas de besoin.
--	--

H Perspectives

En ce début d'année **2025**, La Plateforme des institutions pour enfants et adolescent·e·s du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA) **fête son 10^{ème} anniversaire !** Elle a fait un bout de chemin.

La mise en œuvre de la LPEP soulève encore quelques questions au même titre que les rapports publiés par l'Office des mineurs en 2024, à savoir l'analyse des prestations et des besoins dans la partie francophone du canton et la problématique du « Care Leaving » (cela dans l'ensemble du canton). Les incitations de la PIEA n'y sont pas totalement étrangères.

Des mesures visant à combler les besoins que révèlent les rapports mentionnés ci-dessus sont attendues. Mais le défi est important. Si l'on souhaite le relever, il ne s'agira rien de moins que d'esquisser les contours d'une **politique de la jeunesse** englobant la vie des enfants de leur naissance à l'âge adulte et qui devrait reposer sur plusieurs piliers :

- + la prévention,
- + la protection,
- + l'accompagnement et
- + l'encouragement à l'autonomie des jeunes.

Une telle politique ne pourrait se concevoir sans la prise en compte des domaines de la santé, de la formation et de l'intégration dans la société. Les axes mentionnés ci-dessus sont du ressort de plusieurs directions cantonales. Coopération et coordination s'avèrent donc indispensables, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises.

La suite...

Le comité de la PIEA rencontrera – comme la coutume le veut désormais- une délégation de l'OM le 26 mai **2025**. Les rangs de la PIEA s'élargissent et la communication avec nos autorités devient d'année en année plus intense.

Les besoins de la partie francophone du canton consignés dans les deux rapports susmentionnés serviront de base aux actions à venir. La perspective d'une association faîtière Social & Santé Grand Chasseral ouvre de nouvelles pistes. La PIEA y sera active et partie prenante. Compte tenu de ses ressources humaines et financières, la PIEA rassemblera ses forces pour exercer influence, persuasion et conviction auprès de ses interlocutrices et interlocuteurs (partenaires, membres, autorités, organes et personnel politique, etc) afin d'ouvrir des pistes dans la direction d'une politique de la jeunesse concernée et ouverte. Il poursuivra un dialogue constructif avec ses interlocuteurs et interlocutrices en privilégiant une communication conviviale. **La PIEA, dans son ensemble, place le développement, la protection et l'encouragement de la jeunesse de 0 à 25 ans (ou plus) au cœur de ses préoccupations.**



I Remerciements

Le comité de la PIEA remercie sincèrement la Couronne, la Grande Maison, le CEPC, l'Etoile du Ried, le SSRT et le CAF de leur accueil lors de ses séances. Il remercie également la secrétaire Dominique Desilvestri et Martine Gallaz pour la rédaction détaillée des PV et le soin apporté à l'administration de l'association. Nos sincères remerciements vont également à M. Yves Desarzens pour la tenue exemplaire et rigoureuse des comptes de l'association ainsi qu'à MM Bruno Amsler et Gilbert Ogi pour leur vérification professionnelle.

Nous adressons également notre gratitude au Conseil du Jura bernois, au Conseil des Affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, à l'Office des mineurs, au Réseau de l'Arc ainsi qu'à SOCIALBERN pour l'excellente collaboration qui – comme par le passé - a marqué l'année **2024**.

Comme chaque année, nous tenons également à adresser notre très sincère reconnaissance à toutes les collaboratrices et collaborateurs des institutions, leurs directrices et directeurs, les éducatrices et éducateurs, les enseignant·e·s, les membres du personnel administratif et de l'intendance, les familles d'accueil ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré et qui œuvrent encore sans relâche pour que les besoins de la région dans le domaine des prestations destinées aux enfants et adolescent·e·s soient reconnus.

Pour ma part, je tiens à remercier très chaleureusement toutes et tous les membres du comité de la PIEA de leur participation assidue aux nombreuses séances et de leur soutien constant et bienveillant.

Même s'ils se répètent chaque année, ces remerciements ne sont pas de façade, mais ils reflètent notre très sincère gratitude à l'égard de leurs destinataires.

Courtelary, le 4 juin 2025

Béatrice Sermet-Nicolet, présidente

Rédaction : B. Sermet
Photographie : A. Sermet